

No de concours : 2020-424-SCFP-EXT-NET-SAVIO-62,5%

## Conseil scolaire catholique Providence

sollicite des candidatures au poste de

### Nettoyeur(euse)

### École catholique Saint-Dominique-Savio – 62,5% Quart du jour

**Sommaire** La personne qui occupe ce poste relève de la direction d'école. Elle a pour rôle d'assurer le nettoyage de l'intérieur et de l'extérieur de l'école, y compris le terrain d'école, selon les protocoles de nettoyage en place entourant la pandémie.

**Fonctions**

- Effectuer les tâches requises dans le protocole de nettoyage établie par le Conseil
- Laver, nettoyer et désinfecter les salles de bains et leurs accessoires.
- Collaborer avec la direction d'école et les services d'entretien du Conseil.
- Toutes autres tâches assignées par la direction d'école conformément aux exigences du Conseil.

**Qualifications**

- Diplôme d'études secondaires.
- Combinaison de scolarité et d'expérience pertinente.

**Expérience**

- Expérience non requise

**Compétences**

- Pouvoir travailler de façon autonome
- Savoir travailler en équipe.
- Savoir bien communiquer à l'oral et à l'écrit en français et en anglais.
- Savoir bien gérer le temps.

**Lieu de travail** École catholique Saint-Dominique-Savio, Owen Sound, ON

**Date d'entrée en fonction** Dès que possible (sujet à modification)

**Classification de poste** Niveau 1, selon la convention collective du SCFP, unité syndicale 4299.  
Il s'agit d'un nouveau poste qui sera évalué dans le cadre de l'exercice d'équité salariale.

**Taux horaire** Entre 19,59\$ et 22,47\$

**Heures de travail** 25 heures par semaine, poste de 10 mois (5 hrs par jour), selon les cloches de l'école

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande **et curriculum vitae par courriel** avant 16 heures le **6 février 2021**, à l'adresse électronique suivante : [demandemploi@cscprovidence.ca](mailto:demandemploi@cscprovidence.ca) ou par télécopieur au (519) 948-9406.

Conformément à la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*, un formulaire doit être complété avant l'entrevue nous autorisant à communiquer avec les trois personnes dont le nom aura été donné en référence.  
En vertu du règlement 521-01, toute personne employée par un conseil scolaire doit fournir un relevé de ses antécédents criminels, émis dans les six mois **précédant son entrée en fonction**.